COUR SUPÉRIEURE

(Chambre des actions collectives)

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

N°:

500-06-001183-223

DATE: Le 4 novembre 2025

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE LUKASZ GRANOSIK, j.c.s.

PIERRE MADDEN

Demandeur

C.

NORDIA INC.

Défenderesse

JUGEMENT

(avis de gestion, prolongation du délai de mise en état))

- CONSIDÉRANT le jugement de cette Cour rendu le 18 mars 2024 accueillant la [1] demande d'autorisation d'exercer une action collective dans ce dossier;
- CONSIDÉRANT les avis diffusés aux membres du groupe le 25 mars 2025 les [2] informant notamment de l'autorisation de l'action collective ainsi que du délai afin de s'exclure du groupe;
- CONSIDÉRANT le décès du demandeur survenu en janvier 2025, dont les avocats du groupe et de la défenderesse ont été informés en avril 2025;
- CONSIDÉRANT dès lors la demande des avocats du groupe d'obtenir la [4] communication des adresses courriel des membres du groupe;

JG2551

500-06-001183-223 PAGE : 2

[5] **CONSIDÉRANT** la nécessité d'informer les membres du groupe du décès du demandeur;

- [6] CONSIDÉRANT les délais encourus dans le présent dossier;
- [7] **CONSIDÉRANT** qu'il est opportun de prolonger le délai pour la mise en état du dossier au 4 septembre 2026;
- [8] **CONSIDÉRANT** que la défenderesse ne conteste pas *l'Avis de gestion et demande de prolongation du délai de la mise en état du dossier* et qu'elle a pris l'engagement de transmettre aux avocats du groupe les coordonnées postales, les numéros de téléphone et les adresses courriel des membres du groupe dans un délai de dix (10) jours du jugement;

PAR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

- [9] **DONNE ACTE** de l'engagement de la défenderesse de transmettre aux avocats du groupe les coordonnées postales, les numéros de téléphone et les adresses courriel des membres du groupe dans un délai de dix (10) jours du présent jugement;
- [10] **PROLONGE** le délai pour la mise en état du présent dossier au 4 septembre 2026;
- [11] **LE TOUT** sans frais, vu l'absence de contestation.

LUKASZ GRANOSIK, J.C.S.

Me James Reza Nazem Me François Goyette Me Michael Barcet Avocats du demandeur

Me Margaret Weltrowska Me Ana-Maria Nicolau DENTONS CANADA S.E.N.C.R.L. Avocats de la défenderesse

Date d'audience: Sur dossier